[redacted]

Date

77	12
Année	Mois

B 8 0 7 1 0 1 5 0 0 4

LL

Gouvernement du Québec
L'Inspecteur général
des institutions financières
Service des compagnies

N° dossier

1506-8646

Loi sur les compagnies, parties 1, 2 et 3

- [x] 20 L.P.
- [ ] 21 L.P.S.
- [ ] 22 L.P.S. avec changement de dénomination sociale
- [ ] 23 L.P. de fusion
- [ ] 24 L.P. de correction
- [ ] 25 Changement de dénomination sociale
- [ ] 26 Changement de siège social
- [ ] 27 Changement du nombre d'administrateurs

Loi sur les compagnies, partie 1A

- [ ] 30 Certificat de constitution
- [ ] 31 Certificat de fusion
- [ ] 32 Certificat de modification
- [ ] 33 Certificat de continuation
- [ ] 34 Certificat d'attribution d'une dénomination sociale
- [ ] 35 Certificat rectifié/complété
- [ ] 36 Avis relatif à l'adresse du siège social
- [ ] 37 Avis relatif à la composition du conseil d'administration

Autres

- [ ] 40 Documents administratifs
- [ ] 45 Correspondance
- [ ] 50 Rapport consolidé
- [ ] 55 Rapport initial
- [ ] 15 Certificat de reprise d'existence (56)
- [ ] (Année) Rapport annuel
- [ ] 60 Permis
- [ ] 70 Divers

C-525 (87-05)

Gouvernement du Québec
Ministère des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières
Service des compagnies

LETTRES PATENTES
(Loi des compagnies 3e partie)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, sous l'autorité de la troisième partie de la Loi des compagnies, accorde aux requérants ci-après désignés les présentes lettres patentes les constituant en corporation sous le nom de

FEDERATION DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES
DU CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Données et scellées à Québec,

le 14 décembre 1977

et enregistrées le 3 avril 1978

libro C-848

folio 75

QUEBEC

Le Ministre

par:

1 — REQUÉRANTS

Les requérants auxquels sont accordées les présentes lettres patentes sont:

Nom et prénoms	Profession	Adresse
Normand Lapointe	étudiant	932 Bd Décarie, Ville Saint-Laurent, Québec. H4L 3M4
Edithe des Lauriers	étudiant	1175 avenue du Parc, Joliette, Québec J6E 3L1
Michel Gendreau	étudiant	4531 rue Old Orchard, Montréal, Québec. H4A 3B8

2 — SIÈGE SOCIAL

Le siège social de la corporation est situé à 3200 rue Jean Brillant,
suite 1267
Montréal, Québec

3 — CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs provisoires de la corporation sont

Normand Lapointe
Michel Gendreau

Edithe des Lauriers

4 — IMMEUBLES

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à $100,000.00

5 — OBJETS

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants:

a) regrouper les étudiants du Campus de l'Université de Montréal, par l'intermédiaire de leurs associations étudiantes,

b) défendre et promouvoir les intérêts et les droits des étudiants sur tous les plans,

c) coordonner les luttes étudiantes au niveau du Campus,

d) promouvoir la formation d'associations étudiantes là où il n'y en a pas, et consolider les bases des associations existantes,

e) encourager la participation des étudiants à la vie du Campus,

f) procurer aux étudiants l'information la plus complète possible, et susciter chez eux une prise de conscience du monde qui les entoure.